

# ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

RESTRICTED

TBT/W/42/Add.2  
24 février 1982

Distribution spéciale

---

Comité des obstacles techniques au commerce

## ACTIVITES REGIONALES LIEES A LA NORMALISATION

### Note du secrétariat

#### Addendum

1. A sa réunion du 20 au 22 octobre 1981, le Comité des obstacles techniques au commerce a décidé que le secrétariat communiquerait aux organismes régionaux un certain nombre de questions convenues (TBT/M/8, paragraphe 55). Une liste de ces questions a été distribuée de manière informelle aux signataires, le 15 janvier 1982.

2. Le secrétariat a reçu les réponses ci-après concernant l'INSTA (Système nordique de certification de conformité aux normes nordiques harmonisées).

---

L'Association suédoise de normalisation a répondu en ces termes:

Généralités: L'INSTA est un cadre de coopération entre les organismes nationaux de normalisation des pays nordiques qui doit permettre d'éviter la dispersion des efforts et d'utiliser plus efficacement les ressources nationales. L'INSTA ne publie pas de normes nordiques mais les pays membres s'efforcent de publier des normes nationales identiques.

- L'INSTA comporte-t-il l'adoption ou l'utilisation des normes de l'ISO?

Réponse: L'adoption des normes de l'ISO a la priorité la plus élevée dans les pays membres de l'INSTA.

- Existe-t-il un index ou un catalogue des normes adoptées par l'INSTA?

Réponse: Dans les catalogues nationaux des normes des quatre pays nordiques, les normes identiques aux normes de l'ISO figurent dans une section spéciale, par exemple à l'heure actuelle 430 normes nationales suédoises sont identiques aux normes de l'ISO. Les chiffres correspondants des autres pays nordiques sont probablement du même ordre.

L'Association norvégienne de normalisation a répondu en ces termes:

L'INSTA n'a pas de structure organique formelle ni de secrétariat officiel. Des représentants des organismes de normalisation des pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) se réunissent tous les deux ou trois ans pour échanger des renseignements et des données d'expérience. La réunion est organisée par le pays hôte. L'objectif principal est d'éviter la dispersion des travaux et d'assurer une utilisation maximum des ressources.

L'élaboration de certaines normes est une oeuvre commune en ce sens que l'on s'efforce d'arriver à ce que le contenu technique d'une norme donnée soit le même dans le plus grand nombre de pays possible. Chaque norme nationale fait référence aux autres normes identiques.

La coopération technique s'exerce entre les organismes de normalisation ou les comités techniques compétents et se limite à des projets déterminés. Pour la réaliser, on recourt à l'une des solutions suivantes:

- a) Comité nordique commun ayant son secrétariat dans l'un des organismes;
- b) Un groupe de travail nordique comprenant des représentants des comités techniques nationaux correspondants;
- c) Un comité national auquel sont adjoints des spécialistes de l'un ou de plusieurs des autres pays;
- d) Les tâches sont confiées à un comité technique de l'une des organisations nationales de normalisation.

Toutes les organisations nordiques de normalisation ont pour politique commune d'utiliser au maximum les normes internationales de l'ISO. Certaines d'entre elles les publient en tant que normes nationales, avec ou sans traduction.